



ASSOCIATION EUROMAYENNE
REGLEMENT SANITAIRE
approuvé par le Conseil d'Administration
le samedi 12 septembre 2020

MESURES GENERALES DE SECURITE SANITAIRE
APPLICABLES A TOUTES LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

COURS DE FRANCAIS

(Réunions à l'Ancienne Mairie, 53100 Mayenne)

- Respect des consignes de sécurité sanitaire fixées pour l'Ancienne Mairie par la *Mairie de Mayenne*.
- Distanciation sociale obligatoire (1m autour de chaque personne).
- Port du masque obligatoire.
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (fourni par *EuroMayenne* et détenu par le professeur) obligatoire à l'entrée dans la salle de cours.
- Aération de la salle par le professeur pendant la pause en milieu de cours.
- Après chaque cours, désinfection des tables et chaises par le professeur et les participants avec des lingettes désinfectantes fournies par *EuroMayenne*.

ATELIERS DE CONVERSATION A LAVAL

(Réunions à la Maison de Quartier des Fourches, 53000 Laval)

- Respect des consignes de sécurité sanitaire fixées pour la MQ des Fourches par la Ville de Laval.
- Distanciation sociale obligatoire (1m autour de chaque personne).
- Port du masque obligatoire.
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (fourni par *EuroMayenne* et détenu par le/la responsable de l'atelier) obligatoire à l'entrée dans la salle.
- Après chaque atelier, désinfection des tables, chaises et toilettes avec un spray désinfectant (fourni par la *Maison de Quartier des Fourches*) et un essuie-tout (fourni par *EuroMayenne*).

ATELIERS DE CONVERSATION A MAYENNE ***(Réunions au Lycée Don Bosco, 53100 Mayenne)***

- Inscriptions préalables obligatoires (**20 personnes maximum**) pour connaître le nombre de participants à l'avance, et respect des consignes de sécurité sanitaire fixées par le *Lycée Don Bosco*.
- Avant et après chaque réunion, désinfection des tables et chaises par les responsables de l'atelier avec des lingettes désinfectantes fournies par *EuroMayenne*.
- Distanciation sociale obligatoire (1m autour de chaque personne).
- Port du masque obligatoire.
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (fourni par *EuroMayenne* et détenu par les responsables de l'atelier) obligatoire à l'entrée dans la salle.

INTERVENTIONS SCOLAIRES

(Interventions dans le département de la Mayenne)

- Respect des consignes de sécurité sanitaire gouvernementales et locales en vigueur, ainsi que celles des autorités scolaires et des établissements scolaires où ont lieu les interventions de

l'association *EuroMayenne*.

- Distanciation sociale obligatoire (1m autour de chaque personne).
- Port du masque obligatoire.
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (à la charge des participants) recommandé.

THES MENSUELS

(Réunions dans le local de l'association EuroMayenne à la Visitation, 53100 Mayenne)

- Respect des consignes de sécurité sanitaire fixées pour la Maison des Associations à la Visitation par la Ville de Mayenne.
- Inscriptions préalables obligatoires (en respectant des créneaux horaires de 15 personnes maximum) pour connaître le nombre de participants à l'avance.
- Distanciation sociale obligatoire (1m autour de chaque personne).
- Port du masque obligatoire.
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (fourni par *EuroMayenne* et stocké dans le local *EuroMayenne*) obligatoire à l'entrée dans la salle.
- Bibliothèque *EuroMayenne* : livres et DVD retournés laissés à l'isolement dans une caisse pendant au moins 3 jours, une seule personne à la fois pour rechercher des livres ou des DVD, 1 bénévole *EuroMayenne* portant des gants (fournis par *EuroMayenne*) pour reprendre et remettre les livres et DVD.
- Biscuits servis emballés en portions individuelles.
- Après chaque Thé mensuel, désinfection des tables et chaises avec lingettes spéciales (fournies par *EuroMayenne*) par le/la responsable des thés mensuels et les participants.

SORTIES MENSUELLES

(Sorties dans le département de la Mayenne ou hors Mayenne)

- Inscriptions obligatoires **au plus tard 2 semaines avant la sortie** pour connaître le nombre de participants à l'avance.
- Autorisation préfectorale à demander par la présidente **au plus tard 72h avant l'événement** si rassemblement de plus de 10 personnes sur le domaine public (sortie) ou dans une salle recevant du public (réunion, soirée, conférence, etc).
- Respect des mesures de sécurité sanitaire fixées par *EuroMayenne* et de celles des lieux visités.
- Distanciation sociale obligatoire (1m autour de chaque personne).
- Port du masque obligatoire.
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (à la charge des participants) recommandé pendant la sortie.
- En cas de repas dans un restaurant, respecter les consignes de sécurité sanitaire du restaurant.

GROUPE ARTS MANUELS

(Réunions dans le local EuroMayenne à la Visitation, 53100 Mayenne)

- Respect des consignes de sécurité sanitaire fixées pour la Maison des Associations à la Visitation par la Mairie de Mayenne.
- Distanciation sociale obligatoire (1m autour de chaque personne).
- Port du masque obligatoire.
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (fourni par *EuroMayenne* et stocké dans le local *EuroMayenne*) obligatoire à l'entrée dans la salle.
- Après chaque réunion, désinfection des tables et chaises par le/la responsable du groupe et les participants avec des lingettes désinfectantes (fournies par *EM* et stockées dans le local *EM*).

GROUPE JARDINAGE

(Réunions dans différents endroits)

- Pour les réunions au domicile d'un adhérent, l'association *EuroMayenne* dégage sa responsabilité, étant donné qu'elle propose des réservations de salles. Ces réunions sont donc placées sous la responsabilité du responsable du groupe concerné.

- Autorisation préfectorale à demander par la présidente **au plus tard 72h avant l'événement**

si rassemblement de plus de 10 personnes sur le domaine public (sortie) ou dans une salle recevant du public (réunion, soirée, conférence, etc).

- Pour les réunions dans une salle recevant du public (conférences), gel hydroalcoolique et lingettes désinfectantes (fournis par EuroMayenne et détenus par le/la responsable du groupe).
- Dans tous les cas, port du masque obligatoire.
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (fourni par EuroMayenne et détenu par le/la responsable du groupe) obligatoire à l'entrée dans la salle.
- Distanciation sociale obligatoire (1m autour de chaque personne).
- Après chaque réunion, désinfection des tables et chaises par le/la responsable du groupe et les participants avec des lingettes désinfectantes (fournies par EuroMayenne et détenus par le/la responsable du groupe).

GROUPE PHOTO

(Réunions chez John et Linda Liddiard à Chatillon sur Colmont)

- Pour les réunions au domicile d'un adhérent, l'association EuroMayenne dégage sa responsabilité, étant donné qu'elle propose des réservations de salles. Ces réunions sont donc placées sous la responsabilité du responsable du groupe concerné.

- Autorisation préfectorale à demander par la présidente **au plus tard 72h avant l'événement** si rassemblement de plus de 10 personnes sur le domaine public (sortie) ou dans une salle recevant du public (réunion, soirée, conférence, etc).

- Pour les réunions dans une salle recevant du public (conférences), gel hydroalcoolique et lingettes désinfectantes fournis par EuroMayenne et détenus par le/la responsable du groupe.
- Dans tous les cas, port du masque obligatoire.
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (fourni par EuroMayenne et détenu par le/la responsable du groupe) obligatoire à l'entrée dans la salle.
- Distanciation sociale obligatoire (1m autour de chaque personne).

GROUPE RANDONNÉE

(Marches mensuelles dans différents lieux du département de la Mayenne)

- Autorisation préfectorale à demander par la présidente **au plus tard 72h avant l'événement** si rassemblement de plus de 10 personnes sur le domaine public (randonnée, sortie).

- Respect des réglementations sanitaires gouvernementales et locales en vigueur au jour de la randonnée.
- Distanciation sociale obligatoire (1m autour de chaque personne).
- Port du masque obligatoire.
- Si repas dans un restaurant après la marche, respecter les consignes de sécurité fixées par le restaurant.
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (à la charge des participants) recommandé pendant la marche et à l'arrivée au restaurant.

GROUPE JEUX DE CARTES

(Réunions à la Maison de Quartier des Fourches, 53000 Laval)

- Respect des consignes de sécurité fixées pour la MQ des Fourches par la *Mairie de Laval*.
- Si les activités de jeux de cartes sont autorisées par la MQ des Fourches dans ses locaux à partir du 28 septembre 2020, 4 jeux de cartes neufs (fournis par EuroMayenne) seraient nécessaires pour chaque séance.
- Port du masque obligatoire.
- Distanciation sociale obligatoire (1m autour de chaque personne).
- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (fourni par EuroMayenne et détenu par le/la

responsable du groupe) obligatoire à l'entrée dans la salle.

- Désinfection des tables, chaises et toilettes avec spray désinfectant (fourni par la Maison de Quartier des Fourches) et essuie-tout (fourni par *EuroMayenne*).

GROUPE LECTURE

(Réunions au Réfectoire de la Visitation ou chez Françoise KOUBAKA, 53100 Mayenne)

- Pour les réunions au domicile d'un adhérent, l'association *EuroMayenne* dégage sa responsabilité, étant donné qu'elle propose des réservations de salles. Ces réunions sont donc placées sous la responsabilité du responsable du groupe concerné.

- Inscriptions obligatoires **au plus tard 8 jours avant la réunion** pour connaître le nombre de participants à l'avance.

- Autorisation préfectorale à demander par la présidente **au plus tard 72h avant l'événement si rassemblement de plus de 10 personnes dans une salle recevant du public (réunion).**

- Respect des consignes de sécurité fixées pour la Maison des Associations à la Visitation par la *Mairie de Mayenne*.

- Port du masque obligatoire.

- Distanciation sociale obligatoire (1m autour de chaque personne).

- Lavage des mains au gel hydroalcoolique (fourni par *EuroMayenne* et stocké dans le local *EuroMayenne* ou détenu par le/la responsable du groupe selon le lieu de la réunion) obligatoire à l'entrée dans la salle.

- Désinfection des tables et chaises avec des lingettes désinfectantes (fournies par *EuroMayenne* et détenues dans le local *EuroMayenne* ou par le/la responsable du groupe selon le lieu de la réunion) par le/la responsable du groupe et les participants après chaque réunion.

Mayenne, le 12 septembre 2020

Nicole Devel-Laigle

Présidente

Association *EuroMayenne*

